

DEC142776DR03

Décision portant nomination de Mme Marie Josée MANGIN aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité UPR76 intitulée Centre Jean Pépin

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC11A001DSI du 1^{er} janvier 2011 nommant M Pierre Caye directeur de l'unité de recherche n°76 ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 29 avril 2014 ;

Considérant que Mme Marie Josée Mangin a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS les 3, 4, 5, 30, 31 janvier et 1^{er} avril 2009,

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Marie Josée Mangin, TCE, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité du CNRS n°76, à compter du 29 avril 2014.

Mme Marie Josée Mangin exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant(e) de prévention, Mme Marie Josée Mangin est placé(e) directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Thiais, le 28 novembre 2014

Le directeur de l'unité
Pierre Caye

Visa du délégué régional du CNRS

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)